

ENTRETIEN DES LOCAUX

DÉVELOPPEZ VOS COMPÉTENCES PAR LA FORMATION



PUBLIC CONCERNÉ

Travailleurs en situation de handicap

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation

PROFIL DE L'INTERVENANT

Cadre de santé, Infirmier hygiéniste

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître et utiliser avec un maximum d'efficacité les produits et les matériels des établissements
- Organiser plus rationnellement son travail
- Valoriser la fonction entretien, en percevant et en maîtrisant mieux sa technicité
- Se protéger en connaissant les précautions d'usages en matière de produits, et les gestes et postures adaptées

ÉLÉMENTS DE CONTENU

Définition de la propreté et de l'hygiène

- Qu'est-ce que la poussière ?
- Qu'est-ce qu'un germe ?

Importance de la prise en compte de ces différents éléments dans l'établissement

- Propreté et image externe de l'établissement (clients, visiteurs, etc.)
- Hygiène et sécurité des salariés et des visiteurs

Décomposition et articulation des tâches en matière de travaux d'entretien des locaux

- Inventaire et classification des tâches à accomplir
- Établissement du plan de nettoyage : fréquences souhaitables, traçabilité de la réalisation
- Rationalisation du travail

Connaissance des produits et matériels

- Produits de nettoyage et de désinfection
- Le matériel
- Choix des matériels en fonction de l'organisation des locaux et de la spécificité des surfaces à nettoyer

La pratique du nettoyage

- En fonction du type de local

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation fera alterner des temps d'observation sur site par le formateur, des temps de réflexion et d'apports théoriques dont les contenus sont décrits ci-dessus, des séquences de pratique, et des séquences de construction ou adaptation d'outils d'organisation (procédures ou fiches techniques).



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un processus évaluatif complet de la réussite des objectifs de la formation :

• Recueil écrit et oral des attentes

• Feed-back tout au long de la formation

• Évaluation des connaissances acquises en fin de formation



• Bilan oral de la formation
Questionnaire de satisfaction

• Compte rendu individuel du formateur
(envoyé à l'établissement)

Le client dispose d'un interlocuteur pour échanger à tout moment sur l'ingénierie de la formation, les objectifs, les modalités de réalisation et d'organisation, les conclusions de la formation.

DÉLAIS D'ACCÈS ET ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC

- **Pour nos formations INTRA**, les délais d'accès à la formation et l'accessibilité des publics en situation de handicap sont définis par l'établissement accueillant.
- **Pour nos formations INTER**, le planning de nos formations est accessible sur le site de l'IRFA et permet l'inscription et l'entrée en formation des publics jusqu'à la veille du démarrage de l'action.

L'ensemble de nos lieux d'accueil sont accessibles aux personnes en situation de handicap, par ailleurs un référent handicap est identifié au sein de l'organisme.

TARIFS

L'IRFA est exonéré de TVA en application de l'article 261-4-4° du Code Général des Impôts.

- **Pour nos formations Intra** : à titre indicatif, 1250 euros par jour selon les besoins de l'établissement et le profil du formateur, pour un groupe de 15 personnes maximum.
- **Pour nos formations Inter** : 240 euros par jour et par apprenant.



UN PROJET DE FORMATION DANS VOTRE RÉGION ?

Contactez-nous pour une mise en relation avec nos conseillers et responsables de formation



02 33 29 66 51



infos@irfa-formation.fr